

Procès verbal du premier conseil d'école

de l'année scolaire 2023-2024

Vendredi 10 novembre 2023

Présents :

Mairie : Mme MERIADEC (adjointe et élue à la jeunesse et aux affaires scolaires), M. BEAL (responsable du service enfance-jeunesse)

RPE : Mmes ANSELIN, LELEUX, SIMON, PENNARUN, Mrs CADIOU et MALASSE ,

DDEN : M. MENARD

équipe enseignante : Mmes CORMIER, NOBLET, CATHELIN, GONCALVES et M. AVRIL et CHEVALIER

Excusés : Mmes DENION, (enseignantes) , M. BOURREL (IEN), Mmes CHARTON, MOUNIER, JAHIER-LE BORGNE et Ms MALASSE & FERET (RPE).

1. Tour de table et présentation des missions du conseil d'école.

Présentation de chacun des membres, et notamment pour les nouveaux parents élus. L'occasion pour chacun des acteurs de se présenter, d'exposer ses missions, son intérêt pour la vie de l'école et de faire connaissance avec les différents interlocuteurs. Rappel des enjeux de l'année et des missions du conseil d'école (lecture du document institutionnel).

Cette année, 10 représentants de parents s'investiront pour représenter l'intégralité des familles lors des 3 réunions annuelles, mais aussi tout au long de l'année pour faire remonter les questionnements, les débats, auprès des différents acteurs de la vie de l'école. Ils seront également amenés à participer à des réunions municipales sur des points spécifiques comme l'élaboration des menus de restauration, les rythmes scolaires...

Point spécifique sur **les missions du DDEN** :

Ancien enseignant désormais à la retraite, M. Ménard a choisi la commune du Pellerin pour accompagner l'école et la municipalité dans leur partenariat. Un DDEN est un délégué départemental de l'Éducation Nationale. Il est nommé par l'inspecteur d'académie pour 4 ans. Son rôle est de servir de médiateur entre les différents interlocuteurs de l'école. Il s'intéresse à la sécurité, aux équipements, aux services périscolaires et conditions générales de fonctionnement de l'école. Il a pour rôle de défendre les intérêts de l'école publique, et est en contact régulier avec d'autres délégués départementaux. Il n'a pas de rôle pédagogique mais apporte un regard sur l'organisation générale de l'école.

2. Lecture et vote du règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur, actualisé, (notamment dans les parties dédiées à la prévention et au traitement des situations de harcèlement) est présenté et soumis au vote. Validé à l'unanimité.

Les documents étudiés en conseil d'école seront rendus accessibles à toutes les familles via l'interface e-primo. Un travail sera mené dans les 6 classes sur la charte de l'informatique, sur le respect et usages de l'Internet, pour éveiller les élèves aux règles de bon sens dans l'usage d'un réseau social protégé E-Primo.

Point spécifique HARCELEMENT : présentation du dispositif pHare = plan de prévention et de traitement du harcèlement scolaire mis en place dans chacune des écoles publiques de France. Il s'agit d'un protocole et d'un ensemble d'outils de références à destination des équipes enseignantes qui seront progressivement formées à courte échéance. Prise en charge des victimes, des auteurs, mode de recueil de la parole, suivi des faits, accompagnement des familles... Un protocole clé en main.

Info concernant la journée de sensibilisation au harcèlement scolaire (vendredi 9/11) : des séances de sensibilisation et de définition ont été menées pour tous les élèves de CE2, CM1 et CM2, et un questionnaire anonyme a été complété par les élèves. L'analyse de ce questionnaire permettra de dénombrer les situations sensibles.

L'école a depuis longtemps mis en place des outils et une communication étroite avec les familles concernées par ce genre de problématique, qui reste un sujet extrêmement sensible et très médiatisé, au risque de constater des abus dans le ressenti de certains parents qui sur-utilisent parfois ce terme. Des précautions s'imposent. Les équipes scolaires et périscolaires travaillent main dans la main lorsque des situations sont identifiées. Des formations des animateurs (-trices) sont prévues dans les textes de décret.

3. Bilan de la rentrée 2023

- **Effectifs, répartitions, carte scolaire**

L'école compte 139 élèves répartis sur 6 classes. Ce qui représente 120 familles. Une rentrée plutôt sereine.

Concernant l'organisation des classes, l'équipe doit respecter des impératifs institutionnels : Obligation de limiter les effectifs de GS, de CP et de CE1 à 24 élèves maximum, Politique anticipée et adoptée depuis longtemps à l'école et sans conséquences pour le cycle 3, qui n'aura jamais eu de si petits effectifs que cette année.

Accueil de 31 CP cette année qu'il était impossible de ne répartir que sur une seule classe. Du coup, dès le mois de mai, l'équipe s'est attelée à réfléchir à différents scénarios, dont certains avaient été évoqués lors du dernier conseil d'école.

L'équipe enseignante s'est également enrichi avec les arrivées de Thierry AVRIL (départ de Gwénola LE GAC), et de Vanessa GONCALVES (en remplacement temporaire de Vanessa DENION), mais a également la chance de conserver Anaïs NORMAND pour assurer la décharge de direction, avec continuité, cohérence et efficacité.

Vie de l'école : point spécifique sur la classe de CE1-CE2

L'organisation des classes est toujours un sujet de réflexion périlleux, et pris en compte avec la plus grande considération par l'équipe. Toutes les écoles ne s'infligent pas autant de critères...

Les répartitions retenues, qui ont également pris en compte la gestion des besoins particuliers, l'équilibre filles-garçons, les liens d'amitié, la présence des auxiliaires de vie le cas échéant (et donc le nombre d'aménagements ou d'équipes éducatives à répartir entre enseignants), sont les suivantes :

CP	CP-CE1	CE1-CE2	CE2	CM1-CM2	CM1-CM2	total
22	9 + 13 = 22	16 + 8 = 24	24	14 + 10 = 24	13 + 10 = 23	139

Petite baisse des effectifs mais toujours cette problématique de répartition sur les 2 écoles élémentaires, du fait de l'obsolescence de l'ancienne ligne de répartition (à savoir la rue de la Jouardais).

Cette rentrée, 5 élèves bénéficient d'aménagements notifiés par la MDPH, soit sous forme d'accompagnement par une auxiliaire de vie (2 dans l'école), soit sous forme de dotation de matériel informatique.

Vigilance à anticiper sur la rentrée de septembre prochain avec un tout petit effectif de GS cette année (compensé par départ d'un aussi tout petit effectif de CM2 vers la collègue).

- Vie collective de l'école et protocole sanitaire

Sur le plan sanitaire :

Lavage des mains maintenu + aération des locaux

Sur le plan des apprentissages

Les évaluations nationales de CP, de CE1 et de CM1 : elles sont utilisées comme outil diagnostique pour mesurer les apprentissages, les savoirs, les savoirs faire et les compétences des élèves à la sortie de la GS ou du CP, ou encore du CE2. Menées mi-septembre pour les 5 classes, elles seront reconduites en janvier pour les CP uniquement.

A l'échelle de l'école, les résultats sont rassurants, même si les résultats nationaux n'ont pas été publiés à ce jour. Elles soulignent la qualité et l'investissement de tous, enseignants, parents et élèves.

L'hétérogénéité au sein des classes semble ne pas se creuser.

L'une des préoccupations première des enseignants reste de prendre en compte l'intégralité des niveaux des élèves des classes, des plus à l'aise aux moins à l'aise, pour garantir la progression et l'épanouissement de chacun.

- **Projet d'école**

Les écoles sont en train de réfléchir et d'écrire leur nouveau projet d'école. Il s'agira de s'appuyer sur le travail mené l'an dernier, notamment avec la municipalité et le service enfance jeunesse, mais aussi les RPE.

Les perspectives prolongeront le travail mené ces 10 dernières années, centrées sur le bien être à l'école, la réussite de tous, l'accompagnement des familles et le développement des temps forts.

- **Suivi des élèves à besoins particuliers et Santé scolaire :**

Antenne RASED de La Montagne

Une antenne RASED, spécifiquement formée et dédiée à l'aide aux élèves en difficultés sur notre secteur géographique, est composée d'un enseignant E, à dominante pédagogique, c'est à dire en charge de soutien en mathématiques ou français, d'un enseignant G à dominante rééducative, et d'un psychologue scolaire (orientations, suivi MDPH...).

Antenne RASED de La Montagne incomplète pour cette rentrée, ce qui compliquera le zonage géographique du maître E, en charge des suivis de petits groupes de besoins dans de nombreuses écoles.

Baisse des actions de prévention mais maintien des prises en charges + participations actives aux équipes éducatives et problématiques d'école (comportement, informations préoccupantes, harcèlement, sexualité...).

Des collègues bien intégrés dans la vie de l'école et dans les travaux pédagogiques, et qui apportent un éclairage spécifique.

Santé scolaire : Partenariat avec l'infirmière scolaire du collège Pierre et Marie Curie, qui laisse entrevoir de possibles interventions sur des thèmes traditionnellement traités à l'école élémentaire : l'éducation sexuelle et la puberté en CM, le petit déjeuner en CP, l'hygiène dentaire en CE1 et peut-être porter secours.

En revanche, il n'y a toujours pas de médecin scolaire rattaché à notre secteur. Le CMS de Rezé traite les questions urgentes en répartissant les dossiers individuels sur plusieurs médecins d'autres secteurs, mais sans pouvoir proposer de RDV ou de rencontres, et encore moins de participation aux équipes éducatives. Toujours le même manque cruel d'éclairage et d'accompagnement des familles.

Les demandes de PAP ne seront pas traitées ; L'équipe se positionnera sur des versions internes à l'école, et donc officielles, pour garantir un suivi de qualité des élèves souffrant de troubles d'apprentissages (dyslexie, dyspraxie, dysphasie....) et ne relevant pas du handicap.

- **Les temps forts de ce début d'année :**

- Renouveau du tutorat CM2-CP dès les tout premiers jours de l'année, permettant à chacun des protagonistes de se responsabiliser ou de se sentir accueilli(e) avec attention.

- Le retour des ateliers d'automne, réunissant enseignants-élèves-parents autour d'activités pluridisciplinaires et mêlant les élèves des 6 classes. Une vraie réussite à reconduire à Noël.

- Le retour de Lire et faire lire après les vacances de la Toussaint pour les plus jeunes (CP, CE1 et CE2 de la classe de Vanessa).

- Beaucoup de frustrations :

- Annulation (ou report??) du cross du collège pour les CM2
- annulation du marché d'automne.

point sécurité :

Bilan de l'exercice PPMS "risques naturels" départemental. Plutôt positif et bien vécu, son exécution réclame une bonne harmonisation au sein des équipes. La nouvelle alarme, spécifique et bien distincte du système de prévention des incendies, bien connue des élèves, a pu être testée. Plutôt impressionnante mais efficace.

4. Partenariat école-mairie

- travaux réalisés

WC : une société de curage est intervenue. L'accumulation de calcaire dans les tuyaux d'évacuation était impressionnante et telle que les déchets peinaient jusque là à s'évacuer. La pression des chasses d'eau a été augmentée. Un regard a été creusé dans les toilettes des garçons pour faciliter le suivi et les opérations de maintenance.

Des travaux de peinture devraient être engagés prochainement.

Peinture des classes : 2 classes (celles de CM1-CM2) ont été repeintes durant l'été, avec un ajout de couleur qui a été propagé à la classe de CE1-CE2, jusque là blanche. Une fantaisie très appréciée des élèves, et des classes pimpantes !

Installation des vidéo projecteurs qui doivent désormais être paramétrés pour faciliter une pleine et optimale utilisation.

Un projet de « réaménagement de la cour » sera lancé début janvier par la communauté éducative, auquel seront associés les élèves, pour repenser, agrémenter, réorganiser notre cour, devenue bien tristounette avec le temps.

Un projet sur le long terme, auquel pourront être associés tout parent désireux de partager des idées, des ressources professionnelles, avec éventuellement des visites de sites scolaires.

Une réunion se tiendra début janvier pour mettre en place le projet.

- Budget 2024 : vers un maintien des lignes allouées au fonctionnement de l'école (fournitures, manuels, abonnements, matériels pédagogiques...), mais une forte baisse des investissements (- 10%), le secteur de la petite enfance et des écoles étant moins impactés par la baisse globale.
- accueil périscolaire et restauration.

RAS.

Point sur les p'tits cahiers : l'association d'aide aux devoirs est en cours de finalisation et la mise en route effective devrait se tenir à partir du mois de décembre. Restent à caler les créneaux d'intervention des 4 bénévoles, la répartition des locaux, bref, tous les aspects logistiques et pédagogiques.